

Temps partiel et heure de grossesse

Par tite_vans, le 02/04/2013 à 19:17

Bonjour,

actuellement enceinte de mon 1er enfant et travaillant dans une structure soumise à la convention 51 et a 94%.

je prend tous mes lundis et travaille 33heures sur 4 jours (mardi a vendredi)

je sais que normalement enceinte, on a droit à 1h de grossesse par jour travaillé à partir de la déclaration de grossesse.

est ce que mon 94% change les choses ? est ce que je pourrais prendre 1h par jour, chacun des 4 jours ?

Merci de votre réponse. Cordialement,

Vanessa xxxxxxx